



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question écrite n° 70518

Texte de la question

Avec quelque 150 centres culturels français à l'étranger, la France dispose d'un réseau exceptionnel pour promouvoir la culture et la langue française à travers la centaine de pays où ces structures sont présentes. Néanmoins, ce réseau est aujourd'hui en danger. Son adaptation semble incontournable pour qu'il continue à remplir ses missions, à véhiculer l'image de la France et à détecter de nouveaux talents, etc. Véritables centres vivants, ils sont la marque de la diplomatie culturelle de notre pays participant au maintien de son rayonnement. D'ores et déjà, un rapport a été déposé sur le bureau du Sénat par le sénateur Louis Duvernois, qui fait état d'un certain nombre de propositions. M. Dominique Paillé demande à M. le ministre des affaires étrangères les suites qu'envisage de donner le Gouvernement à ce rapport et ses intentions quant au confortement de l'action culturelle extérieure de la France.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70518

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2005, page 6977